

## Rapport d'inspection prévu par la Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée

#### Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

#### District de Hamilton

119, rue King Ouest, 11<sup>e</sup> étage Hamilton (Ontario) L8P 4Y7 Téléphone : 800-461-7137

## Rapport public

Date d'émission du rapport : 3 octobre 2025

Numéro d'inspection : 2025-1618-0004

**Type d'inspection :** Incident critique

Titulaire de permis : Municipalité régionale de Halton

Foyer de soins de longue durée et ville : Creek Way Village, Burlington

## **RÉSUMÉ DE L'INSPECTION**

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : les 1<sup>er</sup>, 2, et 3 octobre 2025.

L'inspection concernait :

– Le dossier : n° 00158356 – [Incident critique (IC) : M623-000014-25] lié aux services de soins et de soutien aux personnes résidentes.

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Services de soins et de soutien aux personnes résidentes

## **RÉSULTATS DE L'INSPECTION**

## **AVIS ÉCRIT : Droit à être traité avec respect**

Non-respect nº 001 Avis écrit aux termes de l'alinéa 154 (1) 1) de la LRSLD (2021)

Non-respect de : l'alinéa 3 (1) 2. de la LRSLD (2021)

Déclaration des droits des résidents

Paragraphe 3 (1) Le titulaire de permis d'un foyer de soins de longue durée veille au plein respect et à la promotion des droits suivants des résidents :

2. Le résident a droit au respect de son mode de vie et de ses choix.

Le titulaire de permis n'a pas veillé à ce que le droit d'une personne résidente à son mode de vie et à ses choix soit pleinement respecté, comme indiqué dans son programme de soins, en ce qui concerne ses habitudes de repos et de sommeil.



# Rapport d'inspection prévu par la Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée

#### Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

#### District de Hamilton

119, rue King Ouest, 11<sup>e</sup> étage Hamilton (Ontario) L8P 4Y7 Téléphone : 800-461-7137

**Sources**: rapport d'incident critique, programme de soins provisoire et entretien avec le personnel.

# AVIS ÉCRIT : Droit à la protection contre les mauvais traitements et la négligence

Non-respect nº 002 Avis écrit aux termes de l'alinéa 154 (1) 1) de la LRSLD (2021)

### Non-respect de : l'alinéa 3 (1) 5. de la LRSLD (2021)

Déclaration des droits des résidents

Paragraphe 3 (1) Le titulaire de permis d'un foyer de soins de longue durée veille au plein respect et à la promotion des droits suivants des résidents :

5. Le résident a droit à la protection contre la négligence de la part du titulaire de permis et du personnel.

Le titulaire de permis n'a pas veillé à ce que le droit d'une personne résidente à la protection contre la négligence soit pleinement respecté, comme l'a reconnu le personnel du foyer, lorsque la personne résidente n'a pas reçu l'aide requise à une date précise.

**Sources**: rapport d'incident critique et entretien avec le personnel.